

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 8 avril 2021

Avec « Commerces Nanterre Cœur Université », la Banque des Territoires et la BEI réalisent leur premier financement à parité dans le cadre de leur programme commun d'investissement urbain.

- **Un investissement commun de 15,7 millions d'euros dans une zone en pleine régénération urbaine, située dans un quartier politique de la ville (QPV)**
- **La première opération d'une plateforme commune d'aménagement urbain dotée de 200 millions d'euros pour financer des opérations immobilières structurantes.**

Dans le cadre du partenariat dédié aux opérations structurantes pour les territoires initié à la fin 2019 autour de la Plateforme commune d'Aménagement Urbain (SAS PAU), la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque des Territoires viennent de clôturer à parité un premier investissement d'un montant total de 15,7 M€, chacune apportant 50 % du montant.

Implantée à Nanterre (92) en pied d'immeuble, l'opération Commerces Nanterre Cœur Université s'inscrit au sein d'un vaste programme d'aménagement d'un écoquartier et de régénération urbaine dans un Quartier Politique de la Ville (QPV), développé par le promoteur Bouygues Immobilier. Le projet bénéficie d'un emplacement stratégique face à la nouvelle gare RER A de Nanterre Université et contribuera à offrir à ses usagers et aux habitants du quartier une nouvelle offre commerciale de proximité avec notamment l'implantation d'un cinéma multiplexe, exploité par l'enseigne CGR, de restaurants et de commerces de quartier desservis par une nouvelle rue commerçante.

Cet ensemble immobilier de commerces d'une surface de 15 600 m² sera certifié BREEAM VERY GOOD - la certification environnementale la plus répandue. La livraison est programmée au 1^{er} trimestre 2021

Grâce au prêt consenti par la BEI et à l'investissement en fonds propres de la Banque des Territoires, la SAS PAU a investi aux côtés de Bouygues Immobilier dans la société de projet dédiée à l'opération. La participation de la Plateforme dans la société de projet s'établit à 49 %.

Ce projet, d'un montant total de plus de 60 M€, bénéficie également d'un financement en prêts par un pool bancaire constitué de la Banque Palatine, du Crédit Coopératif et de la Caisse d'Epargne, à hauteur de 50 %.

Cet investissement est la première déclinaison opérationnelle de la Plateforme « Aménagement Urbain » dont l'objet est de faciliter l'accès des territoires aux financements de l'Union européenne et la réalisation de projets urbains structurants et de qualité.

Marianne Louradour, directrice régionale Île-de-France de la Banque des Territoires indique que ce premier investissement « *fait la démonstration de l'agilité du partenariat entre la BEI et la Banque des Territoires au service de la réalisation des projets territoriaux et de territoires plus attractifs. Cette opération contribue au renouvellement urbain de la Ville de Nanterre en développant des activités commerciales diversifiées.* »

Pour Ambroise Fayolle, Vice-président de la BEI, « *cette plateforme commune mise en place avec la Banque des Territoires vient renforcer le partenariat historique noué avec la Caisse des Dépôts pour mettre à disposition des territoires les plus divers les financements de l'Europe. Ce premier investissement dans un quartier en pleine transformation de Nanterre s'inscrit pleinement dans la dynamique de ville durable soucieuse d'améliorer la qualité de vie de ses habitants que la BEI cherche à promouvoir par ses financements.* »

Le 16 décembre 2019, la Banque européenne d'investissement et la Banque des Territoires ont investi 100 M€ chacune dans cette plateforme, dédiée aux investissements dans des opérations immobilières structurantes pour le développement urbain des territoires français. Cette plateforme bénéficie du Plan d'Investissement pour l'Europe également appelé Plan Juncker et mis en place à partir de 2015 pour un montant total de 500 milliards d'euros. Gérée par la Banque des Territoires, cette plateforme a pour objet d'investir en fonds propres et quasi-fonds propres dans des opérations de grande envergure et performantes au niveau environnemental. La Plateforme « Aménagement Urbain » s'inscrit dans le cadre de l'offre investisseur de la Banque des Territoires, contribuant à rendre les territoires plus attractifs, inclusifs et durables.

Informations générales

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr

A propos de la Banque européenne d'investissement

La BEI est l'institution de financement à long terme de l'Union européenne (UE) et ses actionnaires sont les 27 États membres de l'UE. Elle a pour mission de contribuer à l'intégration, au développement équilibré et à la cohésion économique et sociale des États membres de l'UE. Elle emprunte d'importants volumes de fonds sur les marchés des capitaux et les prête à des conditions très favorables pour soutenir des projets qui concourent à la réalisation des objectifs de l'UE. En tant que banque du climat de l'Union Européenne, elle a pour objectifs de stimuler l'émergence et le déploiement de nouvelles technologies permettant de relever les défis actuels comme la transition énergétique vers un nouveau modèle de croissance verte. La Banque européenne d'investissement est le premier bailleur de fond multilatéral mondial dans le domaine du climat par le montant de ses investissements. En 2020, sur les plus de dix milliards d'euros de financement investis par la BEI en France, deuxième plus gros pays bénéficiaire de ses fonds après l'Italie, 48% de ces sommes sont allés à des projets destinés à lutter contre le changement climatique ou à en atténuer les effets.

A propos du Plan d'investissement pour l'Europe

Le Plan d'Investissement, ou Plan Juncker, vise principalement à renforcer les investissements européens pour créer des emplois et de la croissance. Il vise, en effet, à faire une utilisation plus intelligente des ressources financières nouvelles et existantes, en supprimant les obstacles à l'investissement, en apportant de la visibilité et une assistance technique aux projets d'investissement. Les projets et conventions de financement approuvés jusqu'à présent au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques, EFSI, le cœur du Plan Juncker, devraient mobiliser 450,6 milliards d'euros d'investissements dans 28 États membres, dont 74,4 milliards en France, et soutenir plus d'un million de start-ups et PME.

Contacts pour la presse

Banque des Territoires Ile-de-France – Groupe Caisse des Dépôts :

Justine Rablat justine.rablat@caissedesdepots.fr 06 33 16 30 44

Banque européenne d'investissement :

Christophe Alix, c.alix@bei.org, tél. : +352 43 79 84303 - mobile : +33 6 11 81 30 99
Site internet : www.bei.org/press - Service de presse : +352 4379 21000 – presse@bei.org

